

## PROCES VERBAL D'ADMISSION

du concours externe sur titres de technicien(ne) hospitalier(e)  
spécialité « Documentation »

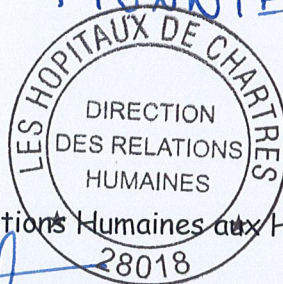
Vu le procès-verbal d'admissibilité en date du 2 avril 2026 arrêtant la liste des candidats admissibles par ordre alphabétique ;

A l'issue de l'audition qui s'est déroulée le 11 mai 2026 et après délibération, le jury déclare admis :

Monsieur Braud Pionnier

**Monsieur Olivier FALANGA,**

Directeur de la Direction des Relations Humaines aux Hôpitaux de Chartres, président ;



**Monsieur Patrice AVELINE,**

Attaché d'Administration Hospitalière au service Qualité et Gestion des risques aux Hôpitaux de Chartres ;

**Madame Christine COUCHOUX,**

Attachée d'Administration Hospitalière des Ressources Humaines au foyer Gérard Vivien de Courville-sur-Eure ;

**Madame Stéphanie MARTIN,**

Technicienne Supérieure Hospitalière de 1re classe à la Direction de la communication et des systèmes d'information au Centre Hospitalier de Bonneval ;

**Monsieur Franck SALAT,**

Professeur en Industries Graphiques au lycée Louis Modeste-Leroy d'Evreux ;